

**POUR DÉCISION**

## DIX-HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Composition et ordre du jour  
des organes permanents et des réunions***Table des matières*

	<i>Page</i>
Commission paritaire maritime .....	1
Composition .....	1
Réunion d'experts sur la sécurité et la santé dans les mines de charbon (Genève, 8-13 mai 2006)..	2
Invitation d'organisations intergouvernementales .....	2
Invitation d'organisations internationales non gouvernementales .....	3
Réunion tripartite sur les conséquences sociales et dans le domaine du travail du recours accru aux technologies les plus modernes dans le commerce de détail (Genève, 18-20 septembre 2006).	3
Invitation d'organisations intergouvernementales .....	3
Invitation d'organisations internationales non gouvernementales .....	3
Réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux (Genève, 23-26 octobre 2006).....	4
Invitation d'organisations intergouvernementales .....	4
Invitation d'organisations internationales non gouvernementales .....	5
Désignation de représentants du Conseil d'administration auprès de divers organes .....	5
Réunion tripartite sur les conséquences sociales et dans le domaine du travail du recours accru aux technologies les plus modernes dans le commerce de détail (Genève, 18-20 septembre 2006).	5
Réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux (Genève, 23-26 octobre 2006).....	5

## Commission paritaire maritime

### Composition

1. Suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 294<sup>e</sup> session (novembre 2005), la 30<sup>e</sup> session de la Commission paritaire maritime s'est tenue le 23 février 2006, immédiatement après la clôture de la 94<sup>e</sup> session (maritime) de la Conférence internationale du Travail. Conformément à l'article 1 du Règlement de la Commission paritaire maritime, deux membres ont été désignés par le Conseil d'administration en novembre 2005<sup>1</sup> pour représenter respectivement le groupe des employeurs et le groupe des travailleurs du Conseil d'administration, et 40 membres ont été désignés par la Conférence internationale du Travail à sa session maritime en février 2006. Sur ces 40 membres, 20 ont été choisis par les délégués armateurs et 20 par les délégués gens de mer à la Conférence. Huit membres adjoints (quatre armateurs et quatre gens de mer) ont également été nommés par la Conférence.
2. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration de prendre note de la désignation des représentants des armateurs ci-après en tant que membres titulaires et membres adjoints de la commission:*

#### *Membres titulaires:*

*M. D. Lindemann (Allemagne)*  
*M. L. Payne (Australie)*  
*M. H. Morales Villamor (Chili)*  
*M. T. Kazakos (Chypre)*  
*M. C.J. Park (République de Corée)*  
*M. M. Wengel-Nielsen (Danemark)*  
*Amiral M. Hatim El Kady (Égypte)*  
*M. J. Cox (États-Unis)*  
*M. G. Sulpice (France)*  
*M. G. Koltsidopoulos (Grèce)*  
*M. S. Hajara (Inde)*  
*M. R. Aglieta (Italie)*  
*M. I. Tsutomu (Japon)*  
*M. M.H. Ali (Koweït)*  
*M. J. Vatne (Norvège)*  
*M. G. Hollaar (Pays-Bas)*  
*M. C. Salinas (Philippines)*  
*M. R. Niemiec (Pologne)*  
*M. T. Springett (Royaume-Uni)*  
*M. V. Volchenkov (Fédération de Russie)*

#### *Membres adjoints:*

*M. G.M. Cabral (Argentine)*  
*M<sup>me</sup> N. Simons (Belgique)*

<sup>1</sup> Document GB.294/18.

*M. L. Ocejo (Mexique)*  
*M. P. Sprangers (Suède)*

3. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration de prendre note de la désignation des représentants des gens de mer ci-après en tant que membres titulaires et membres adjoints de la commission:*

*Membres titulaires:*

*M<sup>me</sup> V. Mesatywa (Afrique du Sud)*  
*M. K.-H. Biesold (Allemagne)*  
*M. P. Crumlin (Australie)*  
*M. Almeida Filho (Brésil)*  
*M. Z. Wu (Chine)*  
*M. B. Berlan (Croatie)*  
*M. H. Berlau (Danemark)*  
*M. J. Pérez-Vega Artime (Espagne)*  
*M. D. Heindel (Etats-Unis)*  
*M. J. Jouault (France)*  
*M. J. Halas (Grèce)*  
*M. A. Serang (Inde)*  
*M. R. di Fiore (Italie)*  
*M. S. Idemoto (Japon)*  
*M<sup>me</sup> J. Smith (Norvège)*  
*M. E. Sarton (Pays-Bas)*  
*M. G. Oca (Philippines)*  
*M. B. Orrell (Royaume-Uni)*  
*M. I. Pavlov (Fédération de Russie)*  
*M. T. Abrahamsson (Suède)*

*Membres adjoints:*

*M. M. Castro (Argentine)*  
*M. R. Gralewicz (Canada)*  
*M. A. El Sobehy (Egypte)*  
*M. S. Buckman (Ghana)*

**Réunion d'experts sur la sécurité et la santé  
dans les mines de charbon  
(Genève, 8-13 mai 2006)**

**Invitation d'organisations intergouvernementales**

4. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
- Banque mondiale;
  - Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE).

## **Invitation d'organisations internationales non gouvernementales**

5. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
  - Association internationale de la sécurité sociale (AISS);
  - Conseil international des mines et des métaux;
  - Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses;
  - International Occupational Hygiene Association (IOHA);
  - Organisation internationale de l'énergie et des mines (OIEM).
6. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.*

## **Réunion tripartite sur les conséquences sociales et dans le domaine du travail du recours accru aux technologies les plus modernes dans le commerce de détail (Genève, 18-20 septembre 2006)**

### **Invitation d'organisations intergouvernementales**

7. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
  - Association européenne de libre-échange (AELE);
  - Organisation arabe du travail (OAT).

### **Invitation d'organisations internationales non gouvernementales**

8. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
  - Conseil international des infirmières (CII);
  - EuroCommerce (EC);
  - Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales;
  - Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU);
  - Union Network International (UNI).

9. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.*

**Réunion tripartite sur les questions sociales  
et dans le domaine du travail découlant  
des problèmes de la mobilité transfrontalière  
des chauffeurs routiers internationaux**  
(Genève, 23-26 octobre 2006)

**Invitation d'organisations intergouvernementales**

10. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:

- Banque mondiale;
- Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE);
- Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO);
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP);
- Commission économique pour l'Afrique (CEA);
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC);
- Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA);
- Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO);
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);
- Conférence européenne des ministres des transports;
- Marché commun du Sud (MERCOSUR);
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);
- Organisation mondiale de la santé (OMS);
- Organisation mondiale des douanes (OMD);
- Organisation mondiale du commerce (OMC);
- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA);
- Union européenne.

## **Invitation d'organisations internationales non gouvernementales**

11. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
- Fédération internationale des ouvriers du transport;
  - Union internationale des transports routiers.
12. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.*

## **Désignation de représentants du Conseil d'administration auprès de divers organes**

### **Réunion tripartite sur les conséquences sociales et dans le domaine du travail du recours accru aux technologies les plus modernes dans le commerce de détail** (Genève, 18-20 septembre 2006)

13. *Le Conseil d'administration voudra sans doute nommer son représentant, qui présidera également la réunion ci-dessus. Conformément à la pratique établie, la désignation se fera parmi les membres gouvernementaux du Conseil d'administration.*

### **Réunion tripartite sur les questions sociales et dans le domaine du travail découlant des problèmes de la mobilité transfrontalière des chauffeurs routiers internationaux** (Genève, 23-26 octobre 2006)

14. *Le Conseil d'administration voudra sans doute nommer son représentant, qui présidera également la réunion ci-dessus. Conformément à la pratique établie, la désignation se fera parmi les membres employeurs du Conseil d'administration.*

Genève, le 28 mars 2006.

*Points appelant une décision:* paragraphe 2;  
paragraphe 3;  
paragraphe 6;  
paragraphe 9;  
paragraphe 12;  
paragraphe 13;  
paragraphe 14.